

Maltem lève 18M€ auprès de Tikehau Capital

Chammas & Marcheteau conseil de Maltem

Chammas & Marcheteau a conseillé Maltem et ses dirigeants dans la levée de fonds de 18 millions d'euros réalisée auprès de Tikehau Capital, qui devient ainsi associé minoritaire.

Maltem est un écosystème spécialisé dans l'accompagnement de ses clients (grands groupes, *startups*, ONG et associations) dans le cadre de leur transformation dans la révolution digitale. La société compte aujourd'hui plus de mille collaborateurs dans une douzaine de pays, pour un chiffre d'affaires de 100 M€ en 2017.

Chammas & Marcheteau est heureux d'accompagner la croissance de **Maltem** depuis plus de 12 ans.

Novi 1 est un fonds géré par Tikehau Capital, créé en juillet 2015 par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA) et 21 investisseurs institutionnels (19 assureurs et 3 fonds de retraite), dont l'objectif est d'accompagner la croissance, le développement à l'international et l'innovation des PME-ETI françaises.

Tikehau Capital est un groupe de gestion d'actifs alternatifs et d'investissement qui gère plus de 15 milliards d'euros d'actifs et dispose d'environ 2 milliards d'euros de fonds propres.

Conseil de Maltem : Chammas & Marcheteau (**corporate et contrats** : Denis Marcheteau, avocat associé, Jérôme Chapron et Jean-Baptiste Déprez, avocats ; **aspects fiscaux** : Christophe Moreau, avocat associé et Chris Hanneltel, avocat).

Conseil du fonds Novi 1 : Cabinet Hoche Avocats (Grine Lahreche, avocat associé, Alexia Angileri et Tassadit Cherifi, avocates).

A propos de Maltem

Maltem est spécialisé dans le consulting, le développement IT et la communication digitale. Organisé en 3 piliers - penser, produire, partager - l'entreprise milite pour une innovation éthique et responsable, qui mette la technologie au service des défis de notre époque (réduction des inégalités, transition énergétique, co-accélération Sud-Nord).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 30 spécialistes du droit des affaires, dont 7 associés, il propose à ses clients des expertises en Fusions-Acquisitions, Private Equity, Fonds et Services Financiers, Fiscalité ainsi qu'en Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information.